

*M. le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.*



Course des petits pères Noël organisée  
par le Comité des Fêtes de la cité Nervo et le COME

EDITO ..... p. 2

TRAVAUX ..... p. 3

CÉRÉMONIES ..... p. 4 et 5

ASSOCIATIONS ..... p. 6 à 8

FESTIVITÉS ..... p. 9 et 10

JEUNESSE ..... p. 11

DIVERS ..... p. 12

ENSEIGNEMENT ..... p. 13

RECENSEMENT ..... p. 14 et 15

MANIFESTATIONS À VENIR ..... p. 16

TRIBUNES DES GROUPES ..... p. 16

# edito

Chères Escaudinoises,  
Chers Escaudinois,

Triste année 2015 avec les attentats de Charlie Hebdo en janvier, puis ces actes de guerre terroriste en plein Paris en novembre, sans oublier le succès dangereux du FN porteur des idées de division et de repli sur soi lors des dernières élections régionales... Le scrutin a montré l'ampleur du mécontentement de la population et son angoisse face à un avenir incertain.



Ce dont a besoin notre pays pour retrouver confiance, c'est de justice et d'équité pour tous. C'est de progrès économique et du travail pour tous. Je souhaite que 2016 confirme les principes laïcs du « vivre ensemble ». Les idées de Liberté, d'Égalité et de Fraternité s'imposent plus que jamais à nous.

Respect et tolérance vis à vis de chaque habitant composant notre commune.

Notre préoccupation constante pour de bonnes conditions de scolarisation dans chacune de nos écoles, nos efforts sans cesse renouvelés pour satisfaire au mieux les besoins des associations et de ceux qui les fréquentent, ou encore l'attention particulière portée aux plus fragiles d'entre nous à travers les actions du CCAS ..., demeureront une exigence dans notre fonctionnement et nos prises de décisions. Aussi, permettez-moi de saluer le travail de mon équipe et de l'ensemble du conseil municipal, ainsi que des services municipaux.

Permettez-moi également de saluer les engagements des bénévoles dans notre tissu associatif si riche à Escaudain, et c'est une chance que bien des voisins nous envient... Vous allez découvrir une partie de ces actions et réalisations en parcourant ce bulletin d'informations avec une nouvelle charte graphique. Même si les temps sont durs, nous ne devons rien lâcher. Résistons tous ensemble, unissons-nous dans notre riche diversité pour que l'année nouvelle vous apporte du bonheur.

Escaudain se relève en témoigne l'augmentation de la population notifiée par l'INSEE tout dernièrement : 9272 habitants, soit + 99 Escaudinois ! Nul doute que cela résulte du développement urbain de la ville engagé depuis quelques années et que nous poursuivons et poursuivrons raisonnablement. Espérons également que le recensement qui débutera le 21 janvier prochain amplifiera cette bonne nouvelle, importante pour de futurs projets d'équipements, également pour les dotations auxquelles notre commune peut prétendre... Mieux connaître sa population, c'est mieux préparer l'avenir, aussi aidez-nous, réservez un bon accueil à nos agents recenseurs qui vous sont présentés dans ces pages.

Les tensions dans la société et les temps troubles que nous vivons, nous appellent à un travail audacieux pour tous se ressaisir du principe de la laïcité. Certains ont perdu l'habitude de parler vraiment de la laïcité, de la transcrire avec force dans leurs actes : notre société est plurielle, cosmopolite et en mouvement ; la laïcité doit être notre socle commun par le dialogue, la connaissance des uns et des autres, pour les mêmes droits à l'éducation, l'accès à la culture, aux loisirs.

Aussi, je vous proposerai durant cette année 2016 des initiatives nécessaires pour y travailler ensemble. Je vous souhaite la santé, la réussite, le bonheur et la Paix pour cette année nouvelle.

Que cette année nouvelle soit porteuse de valeurs de partage, de solidarité et que notre ville d'Escaudain croit plus que jamais en son avenir et en sa jeunesse. Je vous invite à nous retrouver à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux, le vendredi 15 janvier, 18h00, salle de la Jeunesse.

« L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait ! » Georges BERNANOS

Très cordialement,  
Votre Maire,  
Bruno SALIGOT.



## Travaux rue Marcel Sembat

Comme annoncé dans le précédent numéro, la rénovation de la section entre la cité Cuvette et le pont SNCF est terminée. La chaussée, les bordures et le trottoir ont été refaits à neuf et deux plateaux ralentisseurs ont également été réalisés.

Une prochaine tranche de travaux (pour 2016 ou 2017) devrait voir s'achever la réfection de la chaussée et des trottoirs entre la cité Cuvette et la rue Victor Hugo.

## Travaux de voirie : création de ralentisseurs

La mise en sécurité des voies de circulation se poursuit. Plusieurs plateaux ralentisseurs ont été créés dans les rues Danton, Victor Hugo, ainsi que cité Schneider dans les rues de Maubeuge, de Senelle, De Valenciennes et de Cambrai.

Des radars pédagogiques ont également été installés dans les rues Jeanne Bouchet, Edouard Vaillant, Victor Hugo, Paul Bert, Emile Zola et Camille Desmoulins.

En 2016, ces travaux se poursuivront avec l'implantation de nouveaux plateaux ralentisseurs, notamment au carrefour des rues E. Vaillant, Ledru Rollin et Jeanne Bouchet, ainsi que dans les rues Camille Desmoulins et Marcel Griffon.



## Eglise

Les travaux de restauration de l'église se poursuivent. En janvier, la réfection de la façade sud et du dôme de la tour sera terminée. Avant le démontage de l'échafaudage, les travaux se poursuivront par la remise en service des horloges et la pose d'un dispositif empêchant les pigeons de se poser sur l'édifice. Démarrera alors la restauration de la façade nord (côté monument aux morts). L'ensemble de ces travaux devraient être achevés en mai 2016.

## Le quartier de la savonnerie poursuit son développement

Dans le périmètre du projet ANRU et afin de clore cette opération en favorisant le développement de la mixité sociale, la SA du HAINAUT commercialise 22 lots libres de constructeurs entre la médiathèque et la place Blanqui (terrains de 440 à 1.367 m<sup>2</sup>, à partir de 35.800 €).

Pour tout renseignement, téléphoner au 08.11.36.09.59.



Hommage en la mémoire de Féliçien Joly

## De nouveaux locaux au stade municipal



Le 16 Octobre dernier, la municipalité a inauguré les nouveaux locaux des clubs de football et d'athlétisme ainsi que les travaux de rénovation de la salle Delaune. Côté football, une extension a été apportée à l'ancien local (un vestiaire arbitres/entraîneurs avec sanitaires, une remise, une laverie, un local de rangement et une salle de réunion).

Côté athlétisme, l'ancien bungalow a été détruit et remplacé par un bâtiment neuf comprenant des vestiaires avec sanitaires, une salle de réunion, une pièce de rangement et un bureau.

En plus de ces nouvelles constructions, la salle Delaune a subi d'importants travaux. Après avoir été désamiantée, la toiture a été complètement refaite. Une nouvelle surface de jeu en revêtement synthétique a été posée pour remplacer l'ancien parquet dégradé par l'orage d'Août 2011. La remise en peinture (intérieur et extérieur) ainsi que la rénovation des vestiaires et des sanitaires ont été réalisées par le personnel communal. Grâce à ces travaux, la salle a fait maintenant peau neuve et peut à nouveau accueillir les clubs locaux dans les meilleures conditions possibles.

Après avoir dévoilé la plaque du local football dénommé « Robert GUALANDRI », l'assistance a visité les locaux.

M. le Maire et le cortège se sont ensuite rendus aux nouveaux locaux de l'athlétisme où Jean RODRIGUES a dévoilé la plaque portant son nom avant de visiter le bâtiment.



Les prises de paroles ont été données à la salle Delaune où chacun a pu constater les importants travaux réalisés. M. Bruno SALIGOT, Maire, le Conseil Municipal, M. Jean-René BIHET (vice-Président aux sports de la CAPH), accompagnés de responsables du milieu sportif, ont fait remarquer l'utilité de ces installations et ont tous rendu hommage à M. GUALANDRI ET RODRIGUES qui ont beaucoup donné de leur temps au football et à l'athlétisme.

## Inauguration du parc urbain de l'avenue de la paix



C'est en présence de M. Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional Nord Pas de Calais, de Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et de M. Michel LEFEBVRE, Conseillers Départementaux que le Samedi 24 octobre 2015 s'est déroulée l'inauguration du parc urbain de l'avenue de la Paix. L'achèvement de cet équipement, qualifié « d'archipel vert » par M. PERCHERON, marque l'aboutissement de la vaste opération de rénovation urbaine réalisée dans

ce secteur dans le cadre des financements de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine).

Cet équipement a pu être réalisé grâce à l'aide de la Région qui a versé une subvention à hauteur de 413.875,11 € pour un montant total de travaux s'élevant à 586.669,47 € HT.

Ainsi, les Escaudinois bénéficient aujourd'hui d'un lieu de détente où, en se promenant dans les allées verdoyantes, ils peuvent découvrir un parvis comprenant un boulodrome puis une aire de jeux pour enfants, un parcours santé et un city-stade pour les plus sportifs, des bancs pour profiter du beau temps en lisant un livre emprunté à la Médiathèque Communautaire située juste en face et enfin des tables pour pique-niquer dans un espace bucolique. Nul doute que tout le monde y trouvera son bonheur dès l'arrivée du Printemps.



11 Novembre : Commémoration de l'Armistice 1918



Hommage en la mémoire de Félicien Joly



Minute de silence suite à l'attentat du 13 Novembre à Paris

## Commémorations

Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes, l'armistice mit un terme à la Première Guerre Mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Comme chaque année, la cérémonie d'hommage aux victimes est organisée devant le monument aux morts en présence des élus municipaux, de membres associatifs et de personnalités diverses venus en nombre pour la commémoration. Après le discours de Monsieur le Maire, Bruno SALIGOT, qui a rappelé les horreurs de la guerre, des élèves des écoles Renan et Schneider se sont joints à l'harmonie en chantant la Marseillaise. Une bonne initiative des directrices d'écoles pour que la jeunesse actuelle s'approprie son histoire.

Deux jours plus tard, une autre cérémonie était organisée au collège d'Escaudain en mémoire de Félicien JOLY, jeune résistant Escaudinois fusillé par les Allemands le 15 Novembre 1941 à l'âge de 22 ans. Après leurs discours, Pascale MOREAU, Principale du collège, et Jeannette MARCUZZI, 1ère Adjointe, ont remercié les collégiens et leurs professeurs qui sont intervenus durant la cérémonie par la lecture de textes ou en reprenant en chœur des chants patriotiques tel « Le Chant des Partisans ». Une cérémonie bien émouvante qui s'est terminée par la diffusion de la chanson « Blowing in the Wind » de Bob Dylan, ode à la paix.

Afin de rendre hommage aux victimes des attaques terroristes du 13 Novembre à Paris, Bruno SALIGOT, Maire d'Escaudain, a réuni les élus du Conseil Municipal et le personnel communal quelques jours après l'attentat. Des personnalités et responsables associatifs se sont joints à la cérémonie pour apporter leur soutien aux familles. Avant d'observer une minute de silence, Monsieur le Maire a dénoncé ces actes barbares et fait appel à la paix.



Départ pour l'Euro Basket

## 180 jeunes escaudinois réunis autour des valeurs de la Citoyenneté

C'est dans le cadre du projet intitulé le **Sport au service de la Citoyenneté** que 180 jeunes Escaudinois ont eu l'opportunité d'assister à la victoire de l'équipe de France de basket en huitièmes de finales de l'Euro basket se déroulant au stade Pierre Mauroy de Villeneuve-d'Ascq, le samedi 12 septembre 2015. Cette sortie s'inscrit dans un projet ayant comme objectif de veiller à l'appropriation par les jeunes et les parents des valeurs véhiculées par le sport. Le but recherché étant que ces valeurs soient transposées dans d'autres aspects de leur vie quotidienne.

Préalablement, cette jeune population, sportive, a participé à l'animation d'ateliers au sein des clubs afin de mettre en valeur les différents points constituant la Charte de la Citoyenneté. Ces actions se sont déroulées lors d'événements sportifs réunissant plus de 560 jeunes.

Pour rappel, cette Charte a vu le jour en 2014, à partir d'éléments éducatifs recueillis à l'issue d'échanges

entre des jeunes Escaudinois et des éducateurs sportifs, reconnus dans leur discipline. Cette Charte avait été rendue publique lors d'une conférence réunissant plus de 200 personnes, en présence du parrain de cette initiative, Monsieur Tony Parker Senior.

Parmi les associations sportives investies dans cette démarche citoyenne, il y a l'union sportive de football, la force athlétique, le basket féminin et masculin, le cyclo VTT, le tennis club, le club olympique municipal, mais aussi l'accueil de loisirs du Centre Communal d'Action Sociale.

Valeurs constituant la Charte : respect, écoute, solidarité, tolérance, responsabilité, fierté, dépassement et maîtrise de soi.

Cette sortie, qui marque l'aboutissement d'une année de travail autour de la citoyenneté, a permis aux jeunes de participer à un événement sportif très populaire réunissant plus de 26 000 spectateurs présents dans les tribunes ;



mais surtout d'avoir un regard neuf sur les valeurs portées par cette Charte et sur ce que représente la citoyenneté. En effet, à l'issue de cette soirée très appréciée, les jeunes escaudinois ont indiqué avoir passé un moment inoubliable. Ils ont ajouté avoir remarqué les éléments de la Charte à travers la prestation de l'équipe de France, menée par Tony Parker Junior, héritier des valeurs défendues par son père, parrain de notre projet.

Diverses manifestations, culturelles ou sportives, ont été organisées par les nombreuses associations escaudinoises depuis la rentrée. Petit retour sur les faits marquants de cette fin d'année.



## Côté Culture

Côté culturel tout d'abord, avec les Journées Européennes du Patrimoine (19 et 20 Septembre) qui ont rencontré un grand succès. En effet le public est venu nombreux découvrir le patrimoine local et ses richesses. Exceptionnellement, la Tour de Guet de l'Eglise était interdite au public pour des raisons évidentes de sécurité liée aux travaux de restauration actuels.



L'Association d'Histoire Locale et de Sauvegarde du Patrimoine d'Escaudain en a donc profité pour faire dans l'Eglise une grande exposition pour mettre en valeur la Tour qui se refait une beauté. Elle fut dévoilée en images et documents à travers plans, photos anciennes et récentes, vues intérieures et extérieures, niveau par niveau avec les détails et surtout les

« graffitis » d'époque qui sont actuellement répertoriés par l'Association. L'exposition dévoilait aussi pour la première fois au public tous les plans du relevé archéologique « pierre par pierre » de l'intérieur de l'édifice daté des XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècles. Ce travail énorme à réaliser mais indispensable pour répertorier, photographier toutes les traces du passé, a commencé en 2013 pour se terminer fin 2015.

Ces journées furent aussi l'occasion de présenter aux visiteurs et paroissiens les anciens Fonts Baptismaux en marbre rose de Belgique datés des XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècles qui viennent d'être restaurés par l'Association avec l'aide de la municipalité.

Le Dimanche, fut marqué par la présence d'une troupe costumée qui présenta les armes et instruments de médecine contemporains de notre Tour. Une démonstration dans le jardin public de tir avec les ancêtres du fusil et du canon impressionna énormément en particulier le jeune public.

Enfin, d'autres stands tout aussi passionnants attendaient les « curieux » de notre passé. Atelier de frappe de monnaie médiévale, atelier d'enseignes de Pèlerins du Moyen Age, démonstration de Calligraphie. Pour terminer, l'ancien et le nouveau coq du clocher étaient venus se réfugier dans l'Eglise et se laissaient facilement caresser par les visiteurs !

À noter également, la tenue d'une grande exposition philatélique organisée salle de la jeunesse le week-end du 24 et 25 octobre dernier. De nombreux Escaudinois sont passés admirer les fiertés des collectionneurs.



## Côté Sport

Côté sportif, le club cyclo vtt d'Escaudain a organisé sa 20<sup>ème</sup> **randonnée des mineurs** le 8 novembre dernier. La manifestation a connu un vif succès avec 1 017 participants (878 vététistes et 139 marcheurs). La bonne ambiance était au rendez-vous grâce à une météo de printemps ! Comme chaque année, plusieurs parcours étaient proposés (de 16 à 51 km pour le vtt et une marche de 10 km).

• Les vététistes ont emprunté les sentiers des anciennes friches ainsi qu'une partie des terrils. A la fin du parcours, après avoir nettoyé sa monture, chacun a pu savourer son sandwich et sa boisson bien mérités dans la convivialité en espérant gagner un lot grâce à la traditionnelle tombola. Ravis de la bonne organisation, les conseillers municipaux ont remis des trophées aux clubs les plus représentés. Le club donne rendez-vous aux cyclistes le Dimanche 13 Mars prochain pour la cyclo printanière (départ de la salle Delaune).

• Pour l'athlétisme, deux athlètes Escaudinois ont participé aux **mondiaux vétérans d'athlétisme** à Lyon. Jean-Claude DEGRYSE et Jean-Luc MOLLET, l'un coureur, l'autre marcheur ont fait honneur au C.O.M.E. Jean-Claude (à gauche) a fini 52<sup>ème</sup> sur 5 000m par une température exceptionnellement élevée avec le temps de 21'52"12. Jean-Luc, sur 5.000 m marche, réalise 39'92"12 et obtient une belle 21<sup>ème</sup> place.

Les bénévoles Escaudinois ont également été mis à l'honneur à travers la médaille du bénévolat de la Jeunesse et des Sports remise à Ahmed BENDJEFFEL à Lille le 19 décembre dernier.

Bravo à ces athlètes, qui ont représenté dignement le club Escaudinois !

Enfin, une autre fierté pour notre ville : nos basketteuses, qui ont remporté le 19 décembre dernier la finale régionale de la coupe France et sont ainsi qualifiées pour les 1/16<sup>èmes</sup> de finale de la phase nationale.



Et du côté des associations de quartier, le comité des fêtes de la cité Nervo organisait sa fameuse fête des aînés le mercredi 25 novembre. Les participants étaient venus nombreux salle de la Jeunesse pour passer une après-midi conviviale et festive au son de l'orchestre des Wizards. Une « course au Père-Noël » en collaboration avec les membres du club d'athlétisme a également été organisée dans la cité Nervo le samedi 19 décembre.

## Reception des sportifs

Monsieur le Maire Bruno SALIGOT et les membres du conseil municipal étaient très fiers du palmarès présenté ! Cette année encore, pas loin de 200 sportifs (du poussin au vétéran) ont été appelés à monter sur scène pour brandir le trophée remis par les élus municipaux.

Parmi les mis à l'honneur : l'équipe de football U15, finaliste de la Coupe du Nord a terminé 1ère de sa poule et accède en U16 Promotion Honneur Ligue



Le 27 Novembre dernier, les sportifs Escaudinois ont été mis à l'honneur à la salle de la Jeunesse pour les bons résultats qu'ils ont obtenus durant la saison sportive 2014/2015.

8

## Actions en collaboration avec la ligue de l'enseignement



En 2014, la ville a souhaité apporter une aide aux nombreuses associations escaudinoises en organisant divers ateliers en collaboration avec les services de la Ligue de l'Enseignement. Ces ateliers, gratuits, étaient destinés à faciliter la gestion des associations aux bénévoles, à leur apporter de nouvelles connaissances (sur la compatibilité, la rédaction d'un procès-verbal d'assemblée générale, etc.) mais aussi à les aider à développer leurs actions en les aidant à rechercher des financements, à

bien communiquer, etc.

Face au succès rencontré, la ville a souhaité poursuivre et développer ce type d'actions, c'est ainsi qu'un « petit déjeuner associatif » a été organisé le 7 novembre dernier. Cette matinée a été une vraie réussite puisque une trentaine de bénévoles ont répondu présents à l'invitation de M. le Maire. L'occasion pour ces responsables associatifs de rencontrer dans un cadre convivial, M. Deniz ERDOGAN, intervenant de la Ligue de l'Enseignement, et d'identifier ensemble les domaines dans lesquels une aide pourrait leur être apportée.

Suite à cette matinée, voici les différents ateliers qui vous sont proposés :

- Samedi 23/01 : Gouvernance et responsabilité juridique
- Samedi 30/01 : Comptabilité niveau 1
- Samedi 06/02 : Comptabilité niveau 2
- Samedi 27/02 : Recherche en financement externe, interne et coopération entre associations
- Samedi 12/03 : Communication et organisation d'événement
- Samedi 02/04 : Renouvellement des bénévoles
- Samedi 23/04 : Atelier spécial à destination des « petites associations »

Tous ces ateliers se dérouleront à 10h, en salle du conseil municipal. Inscriptions préalables auprès du service vie associative, bâtiment modulaire.





## Noces d'or et de diamant : une cérémonie exceptionnelle

Le Dimanche 11 octobre dernier, la commune a organisé une de ses plus belles cérémonies : la célébration des noces d'or et de diamant. Dix couples et leurs familles étaient réunies.

Liste des récipiendaires :

*Pour les noces d'or :*

Jeanne-Aimée et Marcel Parys (3 avril 1965),  
 Françoise et Bernard Leclercq (17 avril 1965),  
 Yolande et Jean-François Pawlowski (10 juillet 1965),  
 Jeannette et Marco Gheller (7 août 1965),  
 Danièle et Giulio Mucciante (24 décembre 1965).

*Pour les noces de diamant :*

Emilienne et Raymond Nowaczyk (12 mars 1955),  
 Claudia et Miguel Garcia (25 mai 1955),  
 Anne-Marie et Michel Lehut (13 août 1955),  
 Jeannine et Jean-Noël Rombeaux (27 août 1955),  
 Georgette et Henri Flament (3 décembre 1955).

C'est Mme MARCUZZI, 1<sup>ère</sup> Adjointe, chargée des Fêtes et Cérémonies, qui a accueilli et mis à l'honneur les couples présents, reprenant dans son discours quelques-uns des faits marquants des années 1955-1965. Elle a également souligné l'importance de cette cérémonie dont la solennité touche autant celui qui la préside que les couples honorés et leurs invités.

Elle souhaita ensuite que l'assistance ait une pensée particulière pour Mme et M. GUILLAUME, qui, pour des raisons de santé, n'ont pu être présents pour fêter leurs noces de Diamant, mais aussi pour Mme HAZART qui nous a quittés brutalement le 9 octobre dernier. Mme et M. HAZART devaient célébrer cette année leurs noces de Palissandre (65 ans de mariage).

Mme MARCUZZI a ensuite cédé la parole à Monsieur le Maire, Bruno SALIGOT, qui proposa aux « jeunes mariés » de se remémorer leurs jeunes années et invita chacun des couples à renouveler ses vœux de mariage ; époux et épouses ont reçu fleurs et cadeaux.

La présence cette année encore de l'harmonie et son interprétation de morceaux choisis ainsi que des petites danseuses de l'école municipale de danse a remporté un très grand succès auprès des invités.

Enfin, après la traditionnelle séance photos, les mariés et leurs familles ont pu partager un agréable moment au cours du vin d'honneur offert par la municipalité.

9

## Repas des aînés



Nos aînés n'ont pas été oubliés le dimanche 27 septembre dernier avec l'organisation d'un repas auquel ont participé pas moins de 300 convives. À cette occasion, les doyens de la journée, Mme Marianna DE FELICE SCOMMEGNA et M. Jean FRANCOIS, ont été mis à l'honneur en posant auprès des membres du Conseil d'Administration du CCAS, de M. le Maire, Bruno SALIGOT, de la Députée-Maire, Mme Anne-Lise DUFOUR, et de M. Michel LEFEBVRE, Conseiller Départemental.

## Spectacle "tranchées de vie"

Le 22 Novembre dernier, la municipalité a invité la troupe de Vincent HANDREY afin de donner son nouveau spectacle « Tranchées de vie » à la salle de la Jeunesse.

Cette comédie musicale émouvante, a été fidèle à l'histoire. En commémoration du centenaire de la première guerre mondiale, elle s'inscrit comme un réel hommage au devoir de mémoire.

« Tranchées de Vie » c'est 5 artistes costumés et accessoirisés authentiquement mis en lumière dans un décor impressionnant de réalisme qui chantent en direct le patriotisme, l'attente, la peur, l'éloignement des êtres chers, l'incroyable fraternisation avec l'ennemi, les permissions, l'esprit de camaraderie, la promiscuité des conditions de vie et le terrible désastre de ce que les poilus ont appelé « La der des ders ». C'est l'adaptation de la comédie musicale « 14-18 La Fiancée du Poilu ».

À la fin du spectacle, la troupe a rendu hommage aux victimes des attentats de Paris survenus le 13 Novembre. Une chanson, créée spécialement pour l'occasion par l'auteur/compositeur Vincent HANDREY, intitulée « Plus jamais ça », a été interprétée par les artistes et reprise en chœur par le public.

La municipalité rappelle que les spectacles culturels organisés à Escaudain sont accessibles à tous au prix modique de 5€ (gratuit pour les moins de 12 ans) ! Elle regrette que les Escaudinois n'aient pas rempli la salle ce jour-là compte tenu de la notoriété de la troupe qui produit à chaque passage un spectacle de grande qualité.



## Spectacle de noel pour les écoles maternelles

Comme chaque année, la municipalité a souhaité organiser un spectacle sur le thème de Noël à destination des enfants des classes maternelles. C'est ainsi que quelque temps avant Noël, nos petits écoliers se sont rendus à la salle de la Jeunesse pour assister au spectacle intitulé « Le grelot magique » :

*Pendant une tempête de neige, un bébé abandonné est retrouvé par un facteur au milieu de la forêt. Il tient, serré dans sa main, un curieux grelot. L'enfant, Charlie, grandit dans un petit orphelinat en compagnie de six autres gar-*

*çons. Il se confie souvent à son grelot fétiche et essaie de percer le mystère de ses origines. Quelques jours avant Noël, le facteur va livrer les lettres que les enfants ont écrites au Père Noël, Charlie l'accompagne...*

3 séances étaient programmées le 3 décembre dernier afin de satisfaire toutes les classes.

Dans la salle obscure, la musique s'élève, le décor se dévoile aux yeux des spectateurs. L'ambiance est installée, le spectacle va commencer...



## Ouverture du relais d'assistantes maternelles



Les assistantes maternelles venues nombreuses assister à la présentation de ce nouveau service

l'accueil du jeune enfant de 0 à 3 ans. L'absence de services dans le domaine de la petite enfance et plusieurs demandes de la population ont amené la commune à envisager divers projets. Grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, la municipalité a décidé de créer un Relais Assistantes Maternelles. Celui-ci a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> janvier.

Une animatrice a été recrutée début novembre pour mettre en place ce projet avec les différents partenaires afin de proposer un service de qualité aux Escaudinois. Une réunion d'informations s'est déroulée le 16 décembre avec les assistantes maternelles pour leur expliquer le fonctionnement de cette structure et leur présenter l'animatrice. Celle-ci vous accueille dans les locaux de la PMI, ruelle Gambetta : le mardi matin pour les ateliers d'éveil et le mercredi pour les permanences administratives.

Les élus ont souhaité répondre aux besoins des familles Escaudinoises. L'évolution des modes de vie ainsi que le développement urbain de la ville et l'arrivée de familles avec enfants en bas âge ont conduit à une réflexion :

### Qu'est-ce que qu'un Relais Assistantes Maternelles ?

C'est un lieu d'échange, d'écoute, d'information et d'animation. Il favorise le lien entre parents, assistantes maternelles et enfants. C'est un service GRATUIT destiné aux Escaudinois.

Les parents ou futurs parents y trouveront la liste des assistantes maternelles agréées de la commune, une information sur les différents modes de garde, les droits et obligations en tant que particulier employeur, un accompagnement dans les démarches administratives (embauche, contrat de travail, Pajemploi, etc).

Les Assistantes maternelles ou futures assistantes maternelles auront la possibilité de recevoir une information sur la profession, l'agrément, leurs droits ainsi qu'une écoute. Des animations collectives seront proposées une fois par semaine aux assistantes maternelles et aux enfants de 0 à 3 ans qu'elles accueillent. Ces ateliers d'éveil permettront de favoriser la socialisation et la découverte de la vie en collectivité. Un planning sera transmis aux assistantes maternelles.

Céline COQUET, Animatrice du RAM, 03.27.45.39.92,  
coquet.c@ville-escaudain.fr

(joignable uniquement le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

Permanences administratives :

le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sur rendez-vous

Animations : le mardi matin uniquement sur inscription (hors vacances scolaires)

Inscriptions aux alsh  
"hiver" et "printemps"

Permanences d'inscriptions aux accueils de loisirs municipaux :

du 20 au 27 janvier inclus, de 9h à 11h30  
et de 14h à 16h30, pour l'ALSH HIVER (du 8  
au 19 février) ;

du 16 au 23 mars inclus, de 9h à 11h30 et  
de 14h à 16h30, pour l'ALSH PRINTEMPS  
(du 4 au 15 avril).

Les inscriptions se déroulent au service jeunesse, bâtiment modulaire

Contact : M. Ouassini BENAÏCHE  
03.27.44.89.15



## Organisation d'un stage d'approfondissement au bafa

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la commune a souhaité mettre tous les atouts de son côté en complétant la formation au Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) de certains agents intervenant dans le cadre de ces animations.

C'est ainsi qu'une session de formation de base a été organisée en août 2014. Les stagiaires ont ensuite effectué leur période de stage tout au long de l'année scolaire 2014/2015 lors des T.A.P. (Temps d'Activités Péri-éducatives) mais aussi durant les accueils de loisirs communaux. Enfin, un stage d'approfondissement a été organisé par la ville, en collaboration avec les services de la Ligue de l'Enseignement. Celui-ci s'est déroulé du 19 au 24 octobre 2015 et a permis, en plus du personnel communal intervenant dans les activités péri-éducatives, à 7 jeunes Escaudinois de profiter d'un tarif préférentiel et d'effectuer leur stage à proximité de leur domicile.



## Propreté des trottoirs

Chacun peut constater que les trottoirs et autres espaces publics de la commune sont régulièrement souillés par les déjections canines. Il est rappelé que celles-ci sont interdites sur les espaces publics (voies, trottoirs, espaces verts, espaces de jeux publics pour les enfants...) et ce par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de son animal sur le domaine public communal. L'infraction

est passible d'une contravention de 2<sup>ème</sup> classe (35 €).



La municipalité compte sur votre civisme pour garder notre ville propre. Escaudain doit rester une ville où il fait bon vivre dans l'intérêt des Escaudinois et qui se doit aussi de présenter le meilleur environnement possible aux personnes extérieures à l'occasion de manifestations publiques ou réceptions privées.

12

## Ce que l'assurance maladie fait pour moi

Selon mes ressources, l'Assurance Maladie m'accompagne pour que je bénéficie d'une complémentaire santé. Elle me propose soit :

- La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) : mes soins sont pris en charge à 100 % sans avance de frais.
- L'Aide pour une Complémentaire Santé (ACS) : une partie de ma cotisation annuelle à une complémentaire santé est prise en charge.

Ces prises en charge sont accordées sous certaines conditions :

- Résider en France depuis plus de trois mois,
- Etre en situation régulière,
- Avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas :
  - Pour un couple : 12.967 €  
(CMUC<sup>o</sup> ou 17.505 € ACS)
  - Pour une personne seule : 8.645 €  
(CMUC) ou 11.670 €  
(ACS)

Renseignements au 3646 ou sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

### L'assurance maladie vous accueille

		
DENAIN : 76, allée du Rivage (face à la station de tramway Dulieu/Allende)		
Lundi		13h à 17h sur rendez-vous
du Mardi au Vendredi	8h à 13h	13h30 à 17h sur rendez-vous
Espace Libre Service	8h à 17h (sauf le lundi matin)	

divers



## *Lutte contre l'absentéisme scolaire*

Sous l'impulsion des services de la Sous-Préfecture, la commune a souhaité intégrer le dispositif expérimental de lutte contre l'absentéisme scolaire au niveau de l'école primaire en recrutant un « adulte relais ». M. Kevin CERZO occupe donc les fonctions de « médiateur en charge de la lutte contre l'absentéisme scolaire » depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier.

**Présentation du dispositif** : En cas d'absence répétée et/ou non justifiée d'un élève, le directeur d'école contacte le médiateur scolaire. Ce dernier prend contact avec les parents afin d'identifier la cause de l'absence et obtenir un retour rapide de l'enfant à l'école.

**Il est rappelé que l'assiduité à l'école est obligatoire, y compris pour les enfants des écoles maternelles dès lors qu'ils sont inscrits.**

**Financement** : Le financement d'un contrat « adulte-relais » est pris en charge à 75 % par l'Etat.

13

## *Activités péri-éducatives*

Les TAP, activités proposées aux enfants dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, rencontrent un franc succès. 548 enfants y étaient inscrits pour la 1<sup>ère</sup> période (septembre à décembre) et 565 enfants se sont inscrits pour la 2<sup>ème</sup> période (janvier aux vacances de Pâques). Les enfants y pratiquent diverses activités : les clubs de football, de tennis de table ainsi que l'harmonie mettent à disposition des intervenants afin de faire découvrir aux enfants l'activité de leurs associations respectives. Parmi les activités proposées : découverte du cirque, de la couture, de l'informatique ou des arts plastiques, activités manuelles et sportives, etc.

À l'approche des fêtes de fin d'année, les

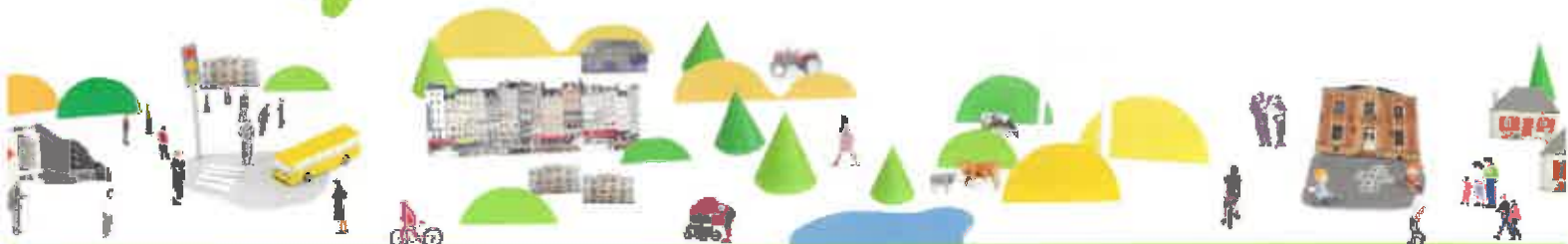
équipes d'animations ont organisé les jeudi et vendredi des après-midis récréatives sur le thème de Noël avec l'interprétation de chants ou de scénettes préparées par les enfants eux-mêmes. Ces après-midis se sont terminées par la distribution de jus de fruits et d'un père Noël en chocolat.





# RECENSEMENT

## de la population 2016



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! IL A LIEU DU 21 JANVIER AU 20 FEVRIER 2016.  
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 3,4 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,  
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**

# *Les agents recenseurs*



TAKILT  
Aurore



BEUCHOT  
Mathieu



VETU  
Coralie



ESTIENNE  
Laurence



BENAZOUZ  
Nouara



SENSALE  
Rita



LHERISSON  
Raymond



LEBRUN  
Marjolaine



DELHAYE  
Nadia



BENAYACHE  
Isabelle



MAYEUF  
Céline



LAKOMY  
Stéphanie



GOGUILLON  
Alexia



COQUET  
Céline



BOURAS  
Rachida



DRARI  
Somaya



DEPAUW  
Sylvie



VANDENNIUEWEMBROUCK  
Frédérique

# Manifestations à venir

## JANVIER

Vendredi 15 : cérémonie des vœux à la population, Salle de la Jeunesse

Du 22 au 29 : rencontre des artistes escaudinois, organisée par le Cercle Laïque, Foyer J. Brel

## FÉVRIER

Samedi 6 : « tennis déguisé », salle Pironi

## MARS

Samedi 5 : soirée dansante, organisée par l'association Bimbo, salle de la Jeunesse

Du 9 au 12 : spectacle « Bleu », médiathèque communautaire d'Escaudain

Dimanche 13 : randonnée cyclo printanière, organisée par le club cyclo, salle Defaune

Dimanche 20 : concert de printemps, organisé par l'harmonie, salle de la Jeunesse

Du 25 au 28 : tournoi international minimes de basketball, organisé par le club de basket masculin, salle Allende

Samedi 26 : soirée thuringeoise, organisée par le comité Escaudain Ruhla, salle de la Jeunesse

## AVRIL

Samedi 2 : spectacle de magie, organisé par le Cercle Laïque, Foyer J. Brel

Jeudi 14 : Grand Prix de Denain

Samedi 23 : soirée dansante, organisée par l'association Arts en Mouvement, salle de la Jeunesse

Dimanche 24 : jour du souvenir des déportés, monument aux morts

Du 25 au 30 : audition des élèves de l'école municipale de musique, médiathèque

## Groupe Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord, groupe des élus communistes et républicains :

Avec cette fin d'année 2015 marquée par les élections régionales, et les actes de guerre en plein Paris le 13 novembre, les élus du groupe « Ensemble pour agir - l'Humain d'abord » sont inquiets.

Les différents gouvernements depuis des années ont multiplié les promesses non tenues. Le peuple et notamment celui de gauche se sent trahi. Aujourd'hui, nos quartiers populaires, notre ville, malade du chômage, de la précarité galopante, des difficultés dans la vie comme au travail, font partie des territoires où l'abstention et le vote FN sont élevés. À qui la faute ? Certainement pas aux élus locaux - quels qu'ils soient - ni aux acteurs associatifs qui se dépensent sans compter pour apporter un peu de bonheur et faire du « vivre ensemble ». Mais force est de constater que cette « ombre brune » qui existait depuis plusieurs années s'amplifie. C'est le FN qui a réalisé le hold-up, laissant croire qu'il est antisystème capitaliste alors qu'il en est une pièce maîtresse.

Qui dirige notre pays depuis des décennies, et qui met en place les « politiques d'austérité » si dures pour le quotidien ? Au lendemain des élections de décembre, l'actuel gouvernement poursuit sa politique qui soustrait 11 milliards d'euros aux collectivités locales entre 2015 et 2017.

Ainsi, c'est 140.000 euros de moins pour Escaudain en 2015, en trois ans : près d'un demi-million d'euros ! Les conséquences sont graves pour les investissements locaux que nous voudrions multiplier et confier aux entreprises, comme celles du BTP aujourd'hui contraintes de licencier, car trop peu de marchés publics...

Et que dire des premières décisions du gouvernement au lendemain des élections ? :

pas de coup de pouce au SMIC ... rejet du projet de loi instituant un dispositif efficace contre la fraude fiscale massive des plus grosses fortunes ...

En ce qui nous concerne, nous réaffirmons notre engagement pour l'humain d'abord contre le règne de l'argent roi. Nous nous devons de redonner du sens, de la vitalité à nos engagements, engagements municipaux dont certains sont déjà une réalité, vous pouvez le constater.

Mais nous devons aussi vous appeler à ce que vous vous engagiez - cela est plus que jamais nécessaire désormais - pour transformer la société, en commençant par redonner du sens aux valeurs de Solidarité, d'Égalité, de Liberté, de Fraternité. Pensons à nos enfants, qu'allons-nous leur laisser comme société ? Continuons, à notre tour, à nous battre pour ces valeurs que nos aînés nous ont léguées.

Notre France n'est pas celle qui est repliée sur elle-même, c'est celle chantée par Jean FERRAT :

*« Picasso tient le monde au bout de sa palette, Des lèvres d'Éluard s'envolent des colombes  
Ils n'en finissent pas tes artistes prophètes, De dire qu'il est temps que le malheur succombe, Ma France »*

Bon courage à tous ! Nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2016 !

Vos élus : Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Jean-Charles WERY, Annick TRIOUX, Ali BENAMARA, Pascale MOREAU, Hervé BREEM, Laetitia DHENAIN, André DRELON, Sylvie SCHUTT, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Fatima AIT MOUHA, Jean-Paul VANDENNIEUWEMBROUCK, Martine BOURRE, Laurent LAKOMY, Céline JANICKI, Ahmed BENDJEFFEL, Jeanne-Aimée PARYS, Pascal PUPILLI.

## Groupe « Escaudain, ensemble pour l'avenir » :

Chers Escaudinoises et Escaudinois,

Le temps file et nous revoilà, déjà, au temps des traditionnels vœux de l'année nouvelle.

2015 aura connu son lot de tristesse et d'émotions avec des événements tragiques et, dans une moindre mesure, des résultats d'élections qui n'auront laissé personne indifférent. Ils auront renforcé le sentiment partagé que l'on vit une époque difficile où l'emploi, le pouvoir d'achat, la sécurité, l'accès aux soins, l'éducation, la culture et les loisirs ne sont pas la réalité de tous, loin s'en faut, et dans laquelle la société actuelle semble diviser plus qu'elle ne rassemble les citoyens.

Nous en sommes conscients, et en tant que nordistes issus du Bassin Minier, terre de solidarité et d'inter-culturalité, nous sommes convaincus que le résultat des élections récentes ne signifie rien d'autre qu'un ras-le-bol général des politiques menées depuis tant d'années. Pourtant le sursaut du 13 décembre, même modeste, tend à prouver que nous pouvons nous mobiliser pour défendre des valeurs. N'est-ce pas là l'essentiel au delà de critiques si souvent entendues ?

Nous, les membres de la liste « Escaudain, ensemble pour l'avenir » comprenons et partageons ce sentiment, et nous ferons le maximum pour être à votre écoute et relayer vos demandes et craintes et soutenir vos initiatives.

Que 2016 soit une année de reprise de confiance en l'autre, du vivre ensemble, que la santé, le travail, l'amour et la solidarité soient chez vous, comme des éléments d'épanouissement personnel et de joie partagée.

Bonne année 2016.

Claude CAULIEZ, Christelle GUIOT, Rarib LAAMIMAT, Catherine MERCIER, Michael ABDELKADER.

tribunes des groupes